



Secrétariat général (SG)

Genève, le 20 décembre 2021

Réf.: **DM-21/1028**

Contact: Mme Béatrice Pluchon

Téléphone: +41 22 730 6266

Courriel: gbs@itu.int

Aux États Membres ayant le statut
d'observateur

Objet: **Organisation de la session de 2022 du Conseil (21-31 mars 2022)**

Madame, Monsieur,

Conformément à l'Article 1 du Règlement intérieur du Conseil, j'ai le plaisir de vous informer que la session de 2022 du Conseil se tiendra en présentiel au siège de l'UIT, du **lundi 21 mars au jeudi 31 mars 2022**.

Conformément au numéro 60A de la Convention de l'UIT, un État Membre qui n'est pas État Membre du Conseil peut envoyer à ses frais **un observateur** à des séances du Conseil. Vous trouverez des informations sur la participation des observateurs au Conseil dans les Articles 7, 11, 12, 15 et 21 du Règlement intérieur du Conseil.

La session de 2022 du Conseil sera précédée d'une réunion du **Groupe de travail du Conseil chargé d'élaborer le Plan stratégique et le Plan financier pour la période 2024-2027**, qui se tiendra le **dimanche 20 mars** de 10 heures 00 à 12 heures et de 14 heures à 16 h 30.

Avant-projet d'ordre du jour

Vous trouverez dans l'Annexe un avant-projet d'ordre du jour de la session ordinaire de 2022. Un projet de programme de gestion du temps est en cours d'élaboration et vous sera envoyé en temps utile.

Conformément au point 3 de l'Article 4 du Règlement intérieur du Conseil, les États Membres de l'Union doivent communiquer au Secrétaire général, huit semaines au moins avant l'ouverture de la session (avant le 23 janvier 2022), les autres points qu'ils souhaiteraient proposer.

Inscription

L'inscription à la session ordinaire de 2022 du Conseil est ouverte et doit être effectuée **exclusivement en ligne** sur la page web suivante: <https://www.itu.int/en/council/Pages/Registration.aspx>.

Conformément à la politique de l'UIT relative à l'égalité hommes-femmes et à l'intégration du principe de l'égalité hommes-femmes, il serait souhaitable que des femmes soient incluses dans votre délégation. Conformément aux engagements pris dans le cadre de l'initiative [International Gender Champions](#), l'UIT [fait rapport sur la représentation des femmes dans toutes les réunions de l'Union](#).

Les renseignements concernant le retrait des badges seront communiqués dans le courriel de confirmation de l'inscription et sur le site web du Conseil (<https://www.itu.int/en/council/>).

Documentation

Conformément au paragraphe 8 de l'Annexe 2 de la Décision 5 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, et afin de réduire les coûts de la documentation, les documents du Conseil seront mis à disposition **exclusivement en ligne** sur le site web: www.itu.int/en/council/. **Aucun** exemplaire imprimé des documents ne sera distribué avant ou pendant la session de 2022 du Conseil.

Comme lors des sessions précédentes du Conseil, une application de synchronisation de documents (ITU Sync C-22) permettra de télécharger les documents de la session de 2022 du Conseil depuis le serveur de l'UIT vers votre disque local. Cette application, qui se trouvera sur le site web du Conseil, est configurée pour synchroniser la dernière version des documents publiés. Pour être informé par message électronique lorsque des documents du Conseil nouveaux ou mis à jour sont postés sur le web, veuillez activer votre compte TIES à l'adresse: <http://www.itu.int/TIES/>.

Les contributions présentées au Conseil devraient être soumises dès que possible à l'adresse: contributions@itu.int. Conformément à la Décision 556 du Conseil, toutes les contributions devraient être soumises au plus tard 14 jours calendaires avant l'ouverture de la session, c'est-à-dire au plus tard le **6 mars 2022**. Les documents émanant du Secrétariat de l'UIT et appelant une décision du Conseil seront postés sur la page pertinente du site web au plus tard 30 jours calendaires avant l'ouverture de la session du Conseil. Les États Membres seront invités à envoyer leurs contributions à la réunion en utilisant le modèle disponible sur le site web de la session de 2022 du Conseil.

Conformément à la [politique suivie par l'UIT en matière d'accès à l'information/aux documents](#), les contributions soumises au Conseil seront accessibles au public, sauf indication contraire de la part du ou des auteurs du document.

Réservation d'hôtel et informations concernant les mesures sanitaires

L'UIT a pu obtenir des tarifs préférentiels auprès d'hôtels à Genève pour les délégués qui participent à ses réunions. La liste de ces hôtels, ainsi qu'un formulaire de réservation à **leur adresser directement**, sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/travel/index.html>.

Il est vivement recommandé aux participants de consulter les informations concernant la sûreté et la sécurité disponibles sur la [page de l'UIT consacrée aux mesures de sécurité en cette période de COVID](#), où des informations actualisées concernant les visas, les voyages ainsi que les mesures de sûreté et de sécurité seront publiées à intervalles réguliers, avant d'organiser leur voyage pour assister à la manifestation.

Réceptions

Le Service du protocole de l'UIT établira et tiendra à jour un calendrier des réceptions. Si votre administration souhaite organiser une réception, par exemple une pause-café, un déjeuner ou une soirée pendant la session de 2022 du Conseil, nous vous invitons à contacter le Service du protocole de l'UIT à l'adresse protocol.service@itu.int.

Dans l'attente de vous rencontrer à Genève, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(signé)

Houlin ZHAO
Secrétaire général

Annexe: – Avant-projet d'ordre du jour de la session de 2022 du Conseil

ANNEXE

AVANT-PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION DE 2022 DU CONSEIL

PL 1	Politique, stratégie et planification générales
1.1	Rapport sur les résultats des activités du GTC-SMSI/ODD depuis la session de 2018 du Conseil (<i>Résolution 140 de la PP et Résolutions 1281, 1332 (MOD) et 1334 (MOD) du Conseil</i>)
1.2	Rapport du Président du Groupe de travail du Conseil sur les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet (GTC-Internet) (Résolutions 1305 et 1336 (MOD) du Conseil)
1.3	Activités de l'UIT liées à l'Internet: Résolutions 101, 102, 133 et 180 de la PP (y compris le point 1 du charge le Conseil de la Résolution 102)
1.4	Activités de l'UIT concernant le renforcement du rôle de l'Union dans l'instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des TIC (Résolutions 130 et 174 de la PP)
	Lignes directrices relatives à l'utilisation du Programme mondial cybersécurité par l'UIT
1.5	Rapport du Groupe de travail du Conseil sur la protection en ligne des enfants (Résolution 179 de la PP et Résolution 1306 (MOD) du Conseil)
1.6	Rapport du Groupe de travail du Conseil sur l'utilisation des langues (Résolution 154 de la PP et Résolution 1372 (MOD) du Conseil)
1.7	Rapport du Groupe d'experts sur le RTI (Résolution 146 de la PP et Résolution 1379 (MOD) du Conseil)
1.8	Liste des candidats aux fonctions de Président et Vice-Président des Groupes de travail du Conseil (GTC), des Groupes d'experts et des Groupes d'experts informels
1.9	Activités de l'UIT relatives à la Résolution 70 (Rév. Dubaï, 2018) de la PP
1.10	Projet de Plan opérationnel quadriennal de l'Union pour la période 2023-2026 (numéros 87A, 181A, 205A et 223A de la Convention) (Résolution 1390 du Conseil)
1.11	Rapport sur la mise en œuvre de la politique et du cadre de l'UIT en matière d'accessibilité
PL 2	Conférences et réunions de l'UIT
2.1	Rapport sur les manifestations ITU Telecom World (Résolution 11 de la PP et Résolution 1292 du Conseil)
	Recrutement d'un cabinet de conseil en gestion externe indépendant pour les manifestations ITU Telecom et recommandations: suivi (point 3 du décide de la Résolution 11 de la PP)
2.2	Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information (<i>Résolution 68 de la PP</i>)
2.3	Dates et durée proposées pour les sessions de 2023, 2024, 2025 et 2026 du Conseil et les séries de réunions des Groupes de travail du Conseil en 2023 et 2024 (Résolutions 77 et 111 de la PP et Décision 612 du Conseil)
2.4	Calendrier des futures conférences, assemblées et réunions de l'Union: 2022-2025 (Résolutions 77 et 111 de la PP)
2.5	Rapport sur l'AMNT, y compris le rapport de la Commission de contrôle budgétaire
2.6	Rapport sur le FMPT-21 (Résolution 2 de la PP et Décision 611 du Conseil)

2.7	Préparation de la CMDT-21 (y compris du plan de secours)
2.8	Préparation de la Conférence de plénipotentiaires (Bucarest, 2022)
PL 3	Autres rapports soumis au Conseil
3.1	Rapport sur la mise en oeuvre du Plan stratégique et sur les activités de l'Union pour la période 2018-2021 (numéros 61, 82 et 102 de la Convention)
	Rapport du GTC chargé d'élaborer le Plan stratégique et le Plan financier
3.2	Rapport de la Commission permanente de l'administration et de la gestion
PL 4	Divers
4.1	Résolutions et Décisions du Conseil devenues caduques
ADM	Administration et gestion
1	Produits et charges (Décision 5 de la PP): Examen annuel des produits et des charges (Décision 5 de la PP) et mesures d'efficacité
2	Recouvrement des coûts pour le traitement des fiches de notification des réseaux à satellite (Décision 482 (MOD) du Conseil), et statistiques, conformément à la demande formulée par le Conseil à sa session de 2019
3	Rapport du Président du Groupe de travail du Conseil sur les ressources financières et les ressources humaines (GTC-FHR) (Décisions 558 et 563 (MOD) du Conseil) (Résolutions 151, 152, 158, 169 et 170 de la PP)
4	Rapport du Groupe de travail sur les contrôles internes
5	Participation de l'UIT aux mémorandums d'accord ayant des incidences financières et/ou stratégiques
6	Amélioration de la gestion et du suivi de la contribution des Membres de Secteur, des Associés et des établissements universitaires aux dépenses de l'UIT
7	Arriérés et comptes spéciaux d'arriérés (Résolution 41 de la PP) (un examen des lignes directrices relatives aux plans d'amortissement (point 1 du charge le Conseil) devrait être inclus) (<i>séance finale</i>)
8	Demandes d'exonération
9	Fonds pour le développement des technologies de l'information et de la communication (FDTIC) (Décision 11 de la PP)
10	Rapport du Comité consultatif indépendant pour les questions de gestion (CCIG) (<i>Résolution 162 de la PP</i>) (<i>Décision 565 du Conseil</i>)
11	Comptes vérifiés: – rapport de gestion financière vérifié pour 2020 – rapport de gestion financière vérifié pour 2021 (<i>séance finale</i>)
12	Rapports du Vérificateur extérieur: – Comptes de l'Union pour ITU TELECOM World 2020 et comptes de l'Union pour 2020 – Comptes de l'Union pour ITU TELECOM World 2021 et comptes de l'Union pour 2021 (<i>séance finale</i>)
13	Montant préliminaire de l'unité contributive
14	Passifs de l'assurance maladie après la cession de service (ASHI) (<i>séance finale</i>)
15	Rapport de l'Auditeur interne concernant l'activité d'audit interne

16	Stratégie de coordination des efforts entre les trois Secteurs de l'Union (Résolution 191 de la PP)
17	Rapport sur les progrès réalisés concernant le projet de locaux du siège de l'Union (Résolution 212 de la PP et Décision 619 du Conseil)
	Rapport du Groupe consultatif d'États Membres (MSAG) (Résolution 212 de la PP)
18	Étude de faisabilité sur la création d'un institut de formation de l'UIT: rapport final
19	Renforcement de la présence régionale (Résolution 25 de la PP)
20	Décisions de l'Assemblée générale des Nations Unies relatives aux conditions d'emploi dans le cadre du régime commun des Nations Unies
21	Rapport d'activité sur la mise en oeuvre du Plan stratégique pour les ressources humaines et de la Résolution 48 (Rév. Dubaï, 2018) de la PP
	Modifications du Statut du personnel (réduction des délais pour les avis de vacance)
	Modifications du Statut du personnel (reconnaissance des personnes à charge)
	Modifications du Statut du personnel (modification des augmentations périodiques des traitements pour les fonctionnaires de la catégorie D1)
22	Composition du Comité des pensions du personnel de l'UIT (Résolution 1394 du Conseil)
23	Rapport du Bureau de l'éthique
RAPPORTS D'INFORMATION	
1	Création d'un nouveau groupe ad hoc du GCNT sur la gouvernance et la gestion des réunions électroniques (AHG-GME)
2	Collaboration avec le système des Nations Unies
3	Contribution du Conseil de l'UIT au Forum politique de haut niveau pour le développement durable (HLPF) (Résolution 140 de la PP)
4	Lettre concernant l'ONU-SWAP
5	Renforcement de la présence régionale (Résolution 25 de la PP)
6	Établissement de rapports et de statistiques sur les ressources humaines – Mise à jour le 31 décembre 2021
7	Situation des arriérés dus à l'Union (<i>séance finale</i>)